



# INFORMATION COVID-19

Aux Habitants de la Commune de  
**LUGNY-LES-CHAROLLES**

De : Patrick BOUILLON, Maire de

# LUGNY

## LES-CHAROLLES

Lugny-les-Charolles,  
Jeudi 15 Avril 2020

1, Place de Mex-en-Vaud  
Bas du Bourg

**71120 LUGNY-LES-CHAROLLES**

**Tel : 06 85 73 33 13**

Courriel : [p.bouillon@lugny-les-charolles.net](mailto:p.bouillon@lugny-les-charolles.net)

Objet : **Point sur un possible début de sortie progressive du confinement dû à la crise épidémique COVID-19**

Madame, Monsieur, Chers Concitoyens,

Je voulais d'abord revenir sur ce que le Président de la République a annoncé ce Lundi 13 Avril **qu'une sortie progressive du confinement pourrait intervenir à partir de la date du LUNDI 11 MAI 2020**, dans moins de 4 semaines, sous réserves qu'un plan d'organisation soit établi, diffusé et expliqué à la population sous 15 jours et que, bien entendu, des conditions sanitaires préalables satisfaisantes soient réunies.

S'il faut se réjouir de la perspective qui s'est ouverte avec cette annonce à chacun de nous, celle d'envisager une fin de la période de confinement et un retour à notre vie « normale », **il convient cependant de rester lucide et prudent, et de garder à l'esprit des éléments extrêmement importants :**

1. **La sortie du confinement reste encore conditionnée à la situation épidémique du territoire national**, il s'agit avant tout d'une date fixée, d'un objectif donné pour dessiner une perspective à chacun de nous.
2. **Ce ne sera sans doute pas la fin du confinement**, ni même le début de la fin de celui-ci, mais plutôt la fin du début de la période de confinement, - pour paraphraser les mots célèbres de Sir Winston Churchill-, et le passage à une période transitoire qui va nous permettre de passer d'un monde à l'autre
3. Le confinement actuel dont les règles pourraient progressivement se desserrer, est donc à prendre comme un pont, un passage, une transition qui va nous conduire en plusieurs mois d'une ancienne vie « normale » d'avant le 17 Mars 2020, avant l'entrée en confinement, **à une « nouvelle vie normale » d'après le 11 Mai 2020 , mais qui ne sera plus totalement la même qu'avant**, du moins pour une période qui pourrait durer plusieurs mois ou années d'un point de vue sanitaire, jusqu'à la mise au point d'un vaccin contre le Covid-19

**IL NE FAUT DONC EN AUCUN CAS RELACHER NOTRE VIGILANCE DANS LE RESPECT DES REGLES BARRIERES ET DE DISTANCIATION SOCIALE, AUJOURD'HUI, COMME HIER AU LENDEMAIN DE LA MISE EN PLACE DU CONFINEMENT ET COMME DEMAIN, APRES L'EVENTUELLE DEBUT DE SA SORTIE.**

Et notre « nouvelle vie normale » sera d'abord entièrement basée sur le port du masque individuel tissu et le maintien des règles barrière et de distanciation sociale.

Après 1 mois de confinement, s'il est vrai que la situation sanitaire du Charolais-Brionnais peut-être décrite comme relativement bonne comparée à celle du Maçonnais-Val de Saône ou du Chalonais, cela ne signifie nullement que nous ne sommes pas à la merci ou portée d'une prochaine contamination. **C'est précisément grâce à nos efforts collectifs précédents depuis le 17 Mars, que la circulation du virus a pu être jugulée et circonscrite à un faible nombre d'habitants du Charolais ou du Brionnais**, et que les fortes circulations sur les territoires voisins ne sont pas venues mettre en danger notre situation sanitaire. **MAIS TOUT RELACHEMENT DURANT LES PROCHAINES SEMAINES POURRAIT TRÈS RAPIDEMENT INVERSER LA SITUATION.**

L'Hôpital de Paray-le-Monial, coordonné avec ceux de La Clayette et de Charolles, était très bien préparé est la situation hospitalière est sous contrôle. Les EHPADs privés comme publics, de notre territoire n'ont pas encore été touchés grâce à la formidable « digue » que leur personnel établit chaque jour pour les protéger.

Néanmoins au 13 Avril on avait 188 hospitalisés en Saône-et-Loire, dont 34 en réanimation, mais 270 personnes guéries et 44 en rééducation post réanimation. On déplorait malheureusement 104 décès.

En nombre de nombre d'hospitalisation pour 100 000 habitants, la Bourgogne Franche-Comté est la 3<sup>ème</sup> région la plus touchée sur 13 régions, avec un nombre de 48 derrière l'Île de France (108) et le Grand-Est (88) devant Les Hauts-de-France (42), Centre-val-de-Loire (39), Provence Côte-d'Azur et Auvergne-Rhône-Alpes (38), les autres (20 ou moins)

Ce qui sauve un peu la Bourgogne et sa faible densité de population car en nombre d'hospitalisation au km<sup>2</sup>, la Bourgogne-Franche-Comté est 6<sup>ème</sup> sur 13 avec 28 pour 1000 km<sup>2</sup>, contre 1084 pour l'Île de France et environ 90 pour Grand-Est et Haut-de-France. Donc **collectivement nous devons continuer à être vigilants.**

Le port du masque « grand public » tissu doit être la norme. Et comme je vous l'ai déjà écrit la semaine dernière je nous engage tous à nous doter, chacun de nous, d'un ou plusieurs masques pour être autonome avant la date du 11 Mars.

De nous aider entre voisins pour aider ceux qui n'en ont pas encore à s'en doter d'un.

**DE COMMENCER DE LE PORTER SYSTÉMATIQUEMENT EN PRÉSENCE DE PERSONNES SUR LE DOMAINE PUBLIC ET PARTICULIÈREMENT SI LA REGLE DE DISTANCIATION SOCIALE EST PLUS DURE A APPLIQUER.**

Le rôle de la municipalité/de la Commission Communale d'Action sociale, sera « in fine » - à la fin - de ses mobilisations entre nous, entre voisins durant les prochaines semaines, - de fournir aux dernières personnes qui n'auront pas encore de masques, les équipements manquants. Mais la plupart d'entre nous auront pu ainsi devenir autonome sur cet approvisionnement sensible des masques tissus.

**Cela permet d'anticiper l'éventuel retard de mise à disposition d'une autre source d'approvisionnement alternative : celle des masques promis par le Président de la République à chaque citoyen via une commande d'état et qui devront être distribués par les municipalités.** Mais on sait bien qu'organiser la fabrication et la livraison puis la distribution de plus de 70 millions de masques ne se fera pas sans problèmes logistiques internationaux, ou nationaux, ou régionaux, ou départementaux ou communaux... Les délais restent problématiques quant près de 200 pays de monde cherchent la même chose...

En parallèle encore, **la Communauté de Commune Le Grand Charolais commande dès cette semaine auprès de l'entreprise de tissage de Charlieu, 50 000 masques tissus pour les 45 000 habitants de notre territoire intercommunal.** Mais les délais de livraison restent problématiques car 35 000 communes cherchent en même temps des solutions pour leurs habitants...

Vous l'aurez donc compris : nous avons ainsi 3 sources différentes d'approvisionnement qui sont en place.

Mais plus nous aurons la solution à notre portée, sans contingence d'une fabrication, d'une livraison éloignée, plus nous serons autonome rapidement et protégés, en attendant nos masques délivrés par l'État, ou ceux par le Communauté de Communes dont la mise à disposition peut à tout instant être retardée...

Je voulais enfin vous dire que notre « nouvelle vie normale » devrait sans doute imaginer et créer de nouveaux modes de socialisation ou d'interaction sociales compatibles avec les règles barrières et la distanciation sociale.

**C'EST POURQUOI J'INFORME LA POPULATION QU'À PARTIR DE CE JOUR DU JEUDI 16 AVRIL 2020, J'OUVRE UNE SALLE DE REUNION VIRTUELLE ACCESSIBLE TOUS LES JOURS ENTRE 19H30 et 20H30 POUR TOUS LES HABITANTS AVEC LE CODE PERMANENT SUIVANT : 823-5909-5435**

Une salle de réunion virtuelle est une possibilité pour chacun de venir vous connecter par AUDIO et VIDEO, au travers d'une application que chacun peut télécharger gratuitement sur son téléphone portable, sa tablette numérique ou son ordinateur portable ou fixe. L'application en question s'appelle **ZOOM**.

Elle permettra, une fois installée sur vos appareils, de venir vous connecter à une réunion ou vous pourrez écouter et/ou poser vos questions ou faire vos demandes en direct avec le Maire, les autres membres de la municipalité et tous les autres habitants qui auront souhaité se connecter.

Cela donne de l'interactivité et permet de rassembler les gens, tout en respectant la distanciation sociale.

Je souhaite pouvoir utiliser ce moyen quotidien pour que la Municipalité soit plus facilement joignable pendant ces moments compliqués pour tous. Cela permet également de pouvoir éventuellement coordonner collectivement des actions ou remplir des besoins exprimés par certains et de diffuser des informations plus facilement et rapidement aux autres.

Par ailleurs le FIL D'INFO du site internet de la commune [www.lugny-les-charolles.net](http://www.lugny-les-charolles.net) est alimentée chaque jour par les informations mise à jour par la Préfecture ou hebdomadaire par le Conseil Départemental.

Vous y trouverez également des explications plus détaillées sur l'application ZOOM et l'organisation de la salle de reunion virtuelle quotidienne.

Certains d'entre vous sont peut-être loin de pouvoir entrer dans une salle virtuelle, j'en ai bien conscience, mais cela peut servir à ceux qui le peuvent de pouvoir se coordonner ensemble pour avoir une action collective qui permettent à tous de pouvoir interagir et faire connaître ses besoins et ses questions, aux autres, en allant aide ceux qui sont dans la fracture numérique. Les débuts seront sans doute laborieux... Il n'y aura peut-être certain jours aucune connexion, ou peut-être jamais... Mais je crois que c'est peut-être le moyen de nous faire comprendre collectivement que la « vie normale d'avant » est en train de changer pour aboutir à une « nouvelle vie normale », poussés que nous sommes pas la contrainte forte sanitaire.

En comptant une fois de plus sur **L'IMPLICATION DE TOUS** dans le respect du confinement ordonné et des règles qui l'encadre, je vous prie, Monsieur, Madame, d'accepter mes salutations distinguées et mes sincères et chaleureux

Le Maire de Lugny-les-Charolles, le Jeudi 15 Avril 2020

